

## REMISE DE CHÈQUES DU ROTARY CLUB

## Vaincre la maladie et la précarité

■ Le Sanotel accueillait lundi 6 juin les membres de Rotary International Gien-Sully-sur-Loire pour deux remises de chèques à la Ligue contre le cancer et le Secours catholique du Giennois.

En présence d'une vingtaine de personnes, la présidente du Rotary Michèle Prochasson rappelait que « le don pour la Ligue contre le cancer est soutenu par notre association mais a pour origine une cagnotte mise en place lors des obsèques de Pierre Merdrignac ».



Les récipiendaires ont reçu un don significatif du Rotary et de la famille Merdrignac.

### Une urne pour collecter des fonds plutôt que des fleurs

Son fils Eric, auteur il y a quelque temps d'une conférence auprès des Rotariens, ainsi que l'épouse de Pierre Merdrignac, Danièle, précisaient « que la tradition veut que l'on offre des fleurs lors des obsèques. Mon père est parti très rapidement après le déclenchement de son cancer qui a duré cinq se-

maines. En son honneur, nous avons souhaité mettre en place une urne pour récolter de précieux deniers pour la recherche ». Ainsi ce geste a permis de faire don d'une somme de 900 euros en faveur de la Ligue contre le cancer, représentée par Marie-Laure de Garambe. Cette dernière saluait cette initiative « qui permettra de prolonger les recherches pour vaincre cette maladie tout en améliorant nos manifestations locales que sont Octobre rose et Mars bleu ».

### Aider ceux qui n'ont plus rien

La seconde association mise en avant lors de cette soirée était le Secours catholique du giennois représenté par Jacqueline Robert-Traeger. Michèle Prochasson lui a remis un chèque de 300 euros « pour soutenir les plus démunis qui malheureusement sont de plus en plus nombreux ». « Notre association reçoit plus particulièrement des étrangers notamment accueillis au Centre d'Accueil pour Demandeurs

d'Asile. Contrairement aux idées reçues, ces personnes qui fuient les zones de conflits n'ont aucune ressource financière ni aide. Pour répondre aux besoins de premières nécessités, nous leur proposons des chèques services de dix à vingt euros pour retrouver une certaine dignité » relatait Jacqueline Robert-Traeger qui soulignait que ce don permettra de contribuer au paiement de vacances à des familles qui ne peuvent s'octroyer ce type de plaisir ».